



Compte rendu du groupe de travail « Plongée sous-marine »

Site Natura 2000 du Plateau du Four - Loire Atlantique

La Turballe - 10 mai 2012

Ordre du jour

- **Implication des plongeurs dans les suivis des champs de laminaires »**
- **Limitation de l'impact des mouillages sur les récifs**

Personnes présentes

Frédéric LECHAT	Association Estuaires Loire Vilaine
Nadine DUVIEU	Association Estuaires Loire Vilaine
Armelle DUJARDIN	Club de plongée CASCA
Didier GUILLET	Club de plongée CASCA
Bernard TORA	Club Nautique de la Turballe - FFESSM
Herve PAGEOT	Club Nautique de la Turballe
Jean-Luc AGENET	Club Nautique de la Turballe
Jean-Pierre RIGULT	Saint-Nazaire Subaquatique Club - FNPSA
Bruno LAVIRON	FCSMP
Françoise GUIMAS	GUIMAS DREAL Pays de la Loire
Antonin HUBERT	COREPEM

Compte rendu

Antonin HUBERT rappelle les enjeux socio-économiques et les enjeux de conservation du site, ainsi que les objectifs de développement durable. Ces derniers devront être validés à l'occasion du prochain comité de pilotage, qui se tiendra début juillet. Il synthétise également les principaux enseignements du diagnostic initial, en ce qui concerne la plongée sous-marine.

Projet de cartographie des champs de laminaires du Mor Braz

Frédéric LECHAT et Antonin HUBERT présentent un projet de cartographie des laminaires porté par Sandrine DERRIEN (Station de Biologie Marine de Concarneau - MNHN), en étroite collaboration avec l'association Estuaires Loire Vilaine (ELV).

Le projet consiste à tester sur le secteur Loire Vilaine une méthode de cartographie des champs de laminaires combinant observations en plongée et travail d'extrapolation/modélisation. Les observations seraient réalisées annuellement au travers d'un réseau de points (une centaine sur le secteur Loire-Vilaine, dont une dizaine sur le Plateau du Four) par des scientifiques ainsi que par des plongeurs (ou apnéistes) bénévoles. Pour cela, le MNHN prévoit de former un interlocuteur par structure associée au projet, laquelle se verra confier la responsabilité du suivi d'un lot de points. Sur chacun des points, les plongeurs devront réaliser un certain nombre d'observations le long d'un transect : relevé de la profondeur limite entre les laminaires denses et clairsemées, relevé de la profondeur maximale atteinte par les laminaires, identification des espèces structurantes et opportunistes etc. Le travail d'extrapolation serait réalisé par l'unité Dyneco/AG de la station IFREMER de Brest. Le projet est prévu pour 2014 ou 2015, mais le suivi des points du Plateau du Four pourrait débuter dès 2013 à titre expérimental. Un défraiement des structures est prévu.

Plus d'informations sur ce projet :

http://plateaudufour.n2000.fr/sites/all/files/plateaudufour/files/Docs_travail/Projet_CartoLaminaires_MNHN.pdf

- Les clubs représentés se montrent très intéressés par le projet. Le CASCA doit pouvoir mobiliser 3-4 personnes, le CNT pourrait prévoir 2-3 plongées (en dehors de juillet-août).
- L'attribution du suivi des points devra être réalisée entre apnéistes et plongeurs scaphandre en fonction de la profondeur des points à suivre
- L'animation apparaît un point essentiel pour maintenir un réseau d'observateurs bénévoles : mobilisation des structures et retour sur les résultats obtenus. Le chargé de mission Natura 2000, en charge de l'animation du site Plateau du Four pourrait contribuer à l'animation de ce réseau (mesure à inscrire dans le DOCOB).
- A priori, le projet devrait davantage intéresser les plongeurs réguliers que les plongeurs occasionnels. En effet, les champs de laminaires intéressent généralement peu les plongeurs. Un tel suivi peut toutefois permettre aux plongeurs habitués du site de mieux connaître leur environnement.

Suivi de l'état de santé des laminaires

Frédéric LECHAT et Antonin HUBERT présentent les suites prévues par le programme de l'association ELV, concernant le suivi de l'état de santé des laminaires du secteur Loire Vilaine.

Concernant le Plateau du Four, l'état de santé des laminaires est évalué annuellement au niveau de Bonen du Four (depuis 2007) et de Goué-Vas-du-Four (2009 et 2011), via un protocole complet mis en œuvre par la station MNHN de Concarneau. A partir de 2013, ELV souhaite réaliser un suivi « allégé » du point de Goué-Vas-du-Four, ainsi que sur 2 autres points : un secteur à *Halidrys siliquosa* et un secteur présentant une prédominance de *laminaria hyperborea*. Le protocole du suivi « allégé » pourrait être appliqué par des plongeurs (scaphandre) bénévoles, suite à une formation dispensée par Sandrine DERRIEN.

- LE CNT se montre également intéressé pour s'investir dans ces suivis.
- Le protocole pour ces suivis est plus complexe que celui mis au point pour le projet de cartographie des champs de laminaires, ce qui nécessite un vrai investissement de la part des volontaires

Limitation de l'impact des mouillages

Le diagnostic écologique a montré que l'habitat « récif » présente un bon état de conservation. Il est toutefois possible que les mouillages des navires transportant des plongeurs, ou les embarcations des chasseurs sous-marins, impactent localement l'habitat. Des mesures préventives pourraient permettre de limiter au maximum les risques de dégradation.

Jean Pierre RIGAULT expose un projet de sensibilisation des chasseurs sous-marins aux « bonnes pratiques » en termes de mouillage. Le chasseur peut par exemple décrocher son ancre avant de remonter à bord, il existe également des dispositifs permettant de diminuer le risque d'arrachage sur le fonds. Il projette d'envoyer une plaquette explicative aux licenciés de la FNPSA, en même temps que leur licence.

Pour Frédéric LECHAT, c'est d'avantage la chaine que l'ancre qui impact les fonds fragiles. Il conviendrait selon lui d'éviter de mouiller au niveau des tombants rocheux.

Pour Didier GUILLET, il est difficile pour les clubs de plongée d'éviter de mouiller sur les tombants étant donné qu'il s'agit des principaux sites de plongée. Le CASCA cherche généralement à mouiller en haut du tombant, mais la manœuvre manque parfois de précision.

Le CNT n'utilise pas de mouillage sur le site : une gueuse permet aux plongeurs de rejoindre le fonds. L'utilisation de la gueuse limite l'impact sur le fond puisque que la chaine reliée au poids est maintenue à la verticale par une bouée.

Pour Bernard Tora, la mise en place de mouillages fixes n'est pas souhaitable car cela risquerait de concentrer les plongeurs sur les mêmes sites. Par ailleurs le lieu de la plongée est choisi en fonction des courants et des conditions, ce qui nécessiterait de poser de nombreux mouillages. Selon lui, c'est d'avantage le mauvais palmage (plongeurs débutants) qui peut impacter les fonds.

Bernard TORA évoque l'existence de la « charte internationale du plongeur responsable », élaborée par l'association Longitude 181 Nature et adoptée par la FFESSM.

Plus d'informations : <http://www.longitude181.com/charte/charte-fr.html>

- La pose de mouillages écologique n'apparaît pas comme une solution adaptée au Plateau du Four
- La question de la limitation de l'impact des mouillages se pose différemment pour les gros et les petits bateaux : les gros peuvent utiliser une gueuse plutôt qu'un mouillage, les petits pourraient éviter au maximum de mouiller sur les tombants et/ou utiliser un dispositif limitant les risques d'arrachage
- Un travail de sensibilisation aux bonnes pratiques de mouillage pourra être mené auprès des pêcheurs sous-marins

Divers

Antonin HUBERT recueille les noms des photographes sous-marins expérimentés, au sein des associations, susceptibles de posséder des photos de la faune et la flore du Plateau du Four. Ces photos pourront être utilisées pour le montage d'une exposition grand public.

Une demande est formulée pour récupérer un fichier .pdf du dépliant de présentation de la démarche Natura 2000 sur le Plateau du Four. Antonin HUBERT propose de remettre en page le contenu du dépliant et de le diffuser aux associations.

Plus d'informations, contactez :

Antonin HUBERT
Chargé de mission Natura 2000 au COREPEM
natura2000.pdf@gmail.com
Tél. 02 40 60 19 93

Voir le site internet : <http://plateaudufour.n2000.fr/>